

NORME
INTERNATIONALE

ISO
9964-3

Première édition
1993-05-01

**Qualité de l'eau — Dosage du sodium et
du potassium —**

Partie 3:

Dosage du sodium et du potassium par
spectrométrie d'émission de flamme

Water quality — Determination of sodium and potassium —

*Part 3: Determination of sodium and potassium by flame emission
spectrometry*



Numéro de référence
ISO 9964-3:1993(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 9964-3 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 147, *Qualité de l'eau*, sous-comité SC 2, *Méthodes physiques, chimiques et biochimiques*.

L'ISO 9964 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Qualité de l'eau — Dosage du sodium et du potassium*:

- *Partie 1: Dosage du sodium par spectrométrie d'absorption atomique*
- *Partie 2: Dosage du potassium par spectrométrie d'absorption atomique*
- *Partie 3: Dosage du sodium et du potassium par spectrométrie d'émission de flamme*

L'annexe A de la présente partie de l'ISO 9964 est donnée uniquement à titre d'information.

© ISO 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse